

COMMUNIQUE

Cérémonie du 19 mars

Pour des raisons professionnelles, devant défendre un dossier important pour notre Commune, et après en avoir informé Monsieur le Président de la FNACA, Madame le Maire se voit dans l'obligation de déplacer la cérémonie du 19 mars, initialement prévue à 10h30 à 12h30.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension.

Bien sincèrement,

Le Maire,
Marjorie ENJELVIN

